



## COMMUNIQUE DE PRESSE DES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE DE PARIS (SRGA, PC/PG et EELVA)

### **La décision du Premier Ministre de bloquer le projet de reconquête des voies sur berges constitue une agression de François Fillon et du gouvernement contre la collectivité parisienne et ses habitants**

Le lendemain de son investiture comme candidat aux législatives dans la capitale, le Premier Ministre a notifié au Maire de Paris son refus d'autoriser la mise en œuvre de la reconquête sur la rive gauche des voies sur berges. Cette décision est inique pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'elle s'inscrit dans la longue liste des mesures prises par le gouvernement de François Fillon à l'encontre des intérêts des Parisiens : réduction des financements pour le logement social, diminution brutale des financements du SAMU Social, refus de l'expérimentation de l'encadrement des loyers ; 1,3 milliard d'euros de transferts non compensés...

Ensuite parce qu'à travers ce refus, le Premier ministre désavoue les nombreux services de l'administration et acteurs publics comme Port de Paris qui ont travaillé de manière exigeante mais constructive avec la ville de Paris pour aboutir à un projet sérieux et respectant l'intégralité des conditions posées. Nous rappelons à cette occasion que les différentes étapes de l'élaboration du programme des voies sur berges ont été votées à l'occasion de quatre séances du conseil de Paris qui se sont déroulées entre juillet 2010 et décembre dernier.

Il s'agit d'une décision prise sans aucun échange préalable avec la Ville, qui balaye 18 mois de procédures d'autorisation conclues par un avis favorable d'une commission d'enquête indépendante. De plus, elle s'appuie sur des arguments erronés, démentis par l'ensemble du travail en commun avec les services de l'Etat. Un exemple parmi d'autres, le Premier Ministre évoque le manque d'études de circulation : celles-ci ont été menées par la Ville de l'été 2010 au début 2011 et parfaitement validées par les fonctionnaires de l'Etat spécialistes du domaine. Elles montrent que les voiries auront la capacité d'absorber les reports.

Comment comprendre un tel revirement autrement qu'en raison de considérations partisans à quelques mois des élections législatives ? Alors que même l'UMP parisienne est divisée sur cette question, l'obstination du Premier ministre relève d'une conception singulière de la démocratie puisqu'elle ôte à ses représentants parisiens démocratiquement élus le droit de poursuivre, en toute régularité, un projet qui a la faveur de ses habitants et qui est une première et nécessaire étape vers la reconquête totale des berges de la Seine, classées au patrimoine de l'UNESCO. Alors que les voies sur berges ont été livrées aux voitures en 1967, François Fillon manifeste ici une conception dépassée de l'aménagement urbain.

Le démarrage des travaux était prévu dans 2 mois. Les groupes de la majorité municipale s'élèvent vigoureusement contre cette décision du Premier Ministre. Elle est contraire à une conception respectueuse des pouvoirs locaux ; elle est archaïque dans sa méthode faite d'un autoritarisme jacobin hors d'âge, elle est archaïque dans sa défense d'un conservatisme dont les Parisiens ne veulent plus.

**Jean-Pierre Caffet**, président du groupe SRGA

**Ian Brossat**, président du groupe PC/PG

**Danielle Fournier et Sylvain Garel**, présidents du groupe EELVA